



DOSSIER DE PRESSE

MAISON DE SANTE PLURI-PROFESSIONNELLE DE DAMAZAN

Pose de la première pierre

La première pierre de la Maison de Santé Pluri-professionnelle (MSP) de Damazan a été posée ce vendredi 29 mars par Michel Masset, Maire de la commune et président de la Communes du Confluent et des Coteaux de Prayssas, aux côtés de Béatrice Lagarde, Préfète de Lot-et-Garonne, Pierre Camani, Président du Conseil départemental, Éric Morival, directeur de la délégation départementale de Lot-et-Garonne de l'ARS Nouvelle –Aquitaine et d'Alexandre Freschi, député de la 2e circonscription de Lot-et-Garonne, Président de la Commission d'enquête sur l'égal accès aux soins des Français sur l'ensemble du territoire et sur l'efficacité des politiques publiques mises en œuvre pour lutter contre la désertification médicale en milieu rural et urbain.

LA DYNAMIQUE DU PROJET

Le projet de la MSP de Damazan, porté par la communauté de communes du Confluent et des Coteaux de Prayssas, repose sur l'engagement des professionnels de santé de Damazan et Buzet. Il s'inscrit dans le cadre du travail mené par la Commission Départementale de Démographie Médicale (CODDEM) qui a déjà permis l'ouverture de 18 MSP et une antenne en Lot-et-Garonne (voir ci-dessous).

L'aboutissement du dossier doit beaucoup aux docteurs Poloni, Anxolabehere et de Montbrun, tous les trois médecins pompiers, qui portent avec conviction le projet de santé sur le territoire et sont devenus en outre maîtres de stage universitaire.

Il s'agit du 2^{ème} projet de MSP pour communauté de communes du Confluent et des Coteaux de Prayssas qui a déjà mené à bien l'installation de 2 Maisons sur le pôle de santé de Port-sainte-Marie / Prayssas.

Le projet de Damazan couvre l'ensemble de l'aire de santé d'Aiguillon, Buzet, Damazan et les deux communes limitrophes de Razimet et Villefranche du Queyran, incluses à la demande des médecins pour garder une cohérence dans le flux des patients du pôle de santé.

En complément de ce projet et sur les recommandations de la Coddem, une antenne est prévue à Buzet-sur-Baïse, membre d'Albret communauté, afin de maintenir l'offre de soins sur cette commune. Cette antenne est totalement prise en charge par la commune de Buzet-sur-Baïse.

LE PROJET DE SANTE

Le projet de santé repose sur les objectifs suivants :

- Assurer la continuité et la permanence des soins
- Assurer les urgences non programmées, en particulier en collaboration avec les sapeurs-pompiers, les 3 médecins étant médecins sapeurs-pompiers
- Pérenniser l'offre de soins et trouver des successeurs
- Mutualiser et coordonner le travail interdisciplinaire avec les professionnels paramédicaux, médico-sociaux et sociaux
- Développer les protocoles interprofessionnels
- Améliorer la prise en charge sociale et administrative des patients
- Faire venir un chirurgien-dentiste
- Proposer un cabinet secondaire pour les consultations de médecins spécialistes (gériatre, orthopédiste, etc.), une pédicure-podologue, un psychologue, une sage-femme
- Mettre en place :
 - des actions de prévention à destination des saisonniers agricoles
 - des dépistages gratuits pour les personnes confrontées à la barrière de la langue ou en situation de précarité
 - des actions importantes et coordonnées pour maintenir les personnes âgées à domicile.

LE PROJET IMMOBILIER

Le projet architectural de la MSP repose sur la rénovation du Château Comtal (584m²), à proximité immédiate du parking gratuit du centre-bourg.

Le projet répond aux normes d'accessibilité pour les personnes handicapées et aux normes haute qualité architecturale et énergétique.

La MSP de Damazan est organisée sur 4 étages (avec ascenseur) et propose :

- ✓ 4 cabinets médicaux dont 3 sont déjà affectés (2 en RDC / 2 niveau 2)
- ✓ 2 cabinets infirmiers (niveau 2)
- ✓ 1 cabinet dentaire (niveau 3) : 1 jeune dentiste est pressenti
- ✓ 1 salle de soins non-programmés / petites urgences (en RDC)
- ✓ 1 une grande salle de réunion de 35 m² destinée à la coordination des professionnels et aux actions de prévention
- ✓ 1 bureau de permanences / télé-médecine (niveau 3)
- ✓ 1 espace pour l'ASSAD en RDC
- ✓ Le hall d'accueil (RDC) en partie centrale intègre une banque d'accueil, en prévision d'un poste de travail.
- ✓ Le niveau intermédiaire (niveau 1 ou entresol) est réservé aux professionnels de santé : coin détente et locaux logistiques (ménage, archives, sanitaires...).

LE FINANCEMENT

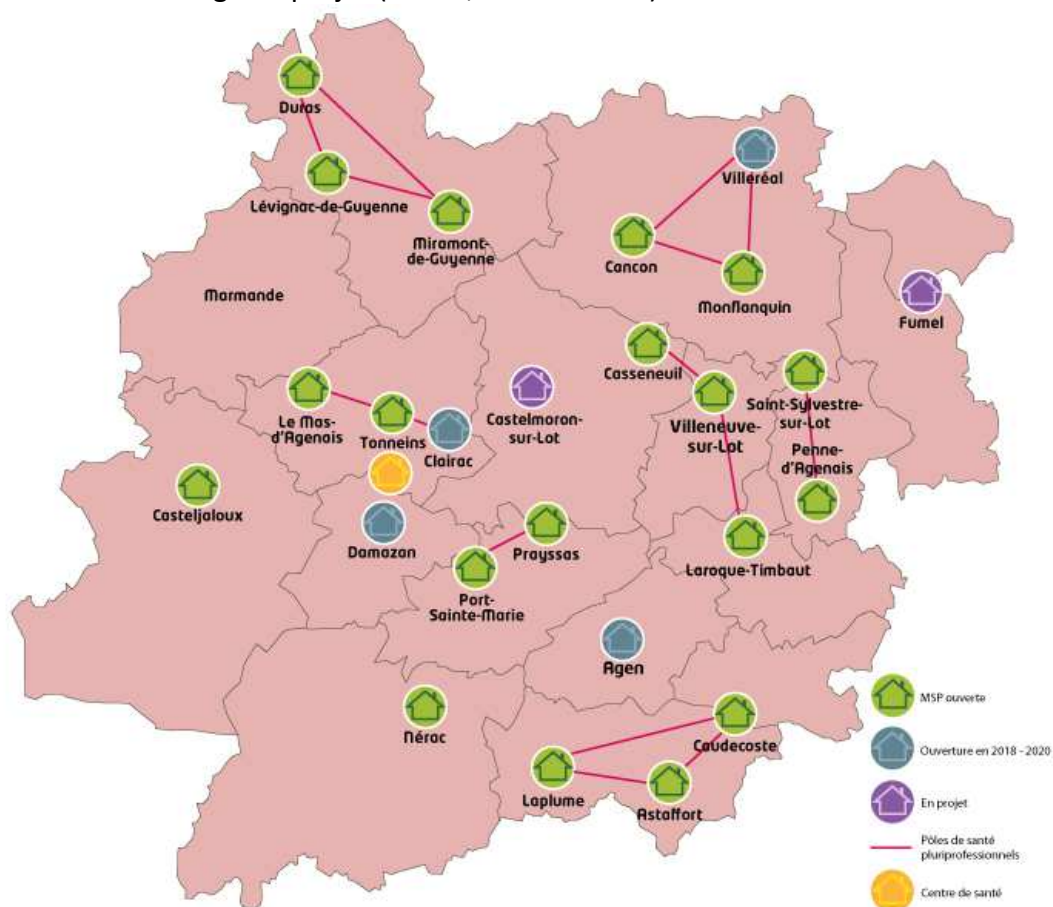
Le coût prévisionnel HT du projet est estimé à un million d'euros, financé à 40 % par autofinancement et à 60 % par les subventions de l'Etat (DETR / 165 000 euros), de l'Europe (FEADER / 170 000 euros), du Conseil départemental de Lot-et-Garonne (150 000 euros), du Conseil régional de Nouvelle-Aquitaine (115 000 euros).

Au total, la communauté de communes du Confluent et des Coteaux de Prayssas aura perçu 400 000 € de subventions du Conseil départemental pour les 3 MSP de Port-Sainte-Marie, Prayssas et Damazan.

UN PROJET QUI S'INSCRIT DANS L'ACTION GLOBALE DE LA CODDEM SUR LE DEPARTEMENT

Le dispositif de la CODDEM a permis la création de 22 MSP et 2 antennes :

- 18 MSP et 1 antenne désormais ouvertes et en fonction ;
- 4 MSP en démarrage de travaux (Damazan, Agen, Villereal, Clairac) ;
- 2 MSP en démarrage de projet (Fumel, Castelmoron).



Au total, le Conseil départemental a déjà engagé plus de 2 millions d'euros et programmé près de 700 000 € pour finaliser l'équipement territorial des aires de santé.